

→ MAAF Assurances, plus qu'un assureur

Depuis toujours, nous plaçons la prévention au cœur de nos actions.

N°1 chez les pros, il était naturel que MAAF s'engage dans la prévention pour les professionnels, comme elle l'a déjà fait depuis longtemps pour la sécurité routière et la santé.

C'est pourquoi nous avons passé un accord avec DIDACTHEM, organisme spécialisé dans la santé et la sécurité des personnes et habilité IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels). Grâce à leur expertise, nous rassemblons pour chaque métier, les conseils pour prévenir les risques professionnels les plus graves ou les plus fréquents.

Tous les conseils qui vous sont donnés ici sont validés par DIDACTHEM.

MAAF disponible pour vous



en agence
Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone
3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client
Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



MAAF Assurances SA

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 160 000 000 euros entièrement versé
RCS NIORT 542 073 580 – FR 38 542 073 580 - Code APE 6512Z
Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : Chaban 79180 CHAURAY
Adresse : Chauray - 79036 NIORT - Cedex 9 - maaf.fr

Le GUIDE

SPÉCIAL MÉTIER DU BOIS



05/17 - Crédit photo : Getty Images / Shutterstock - Illustrations : OZIMAGES / Shutterstock



Prévenir les risques : quels sont les enjeux ?

Les frais engendrés par le manque de prévention peuvent être élevés. Avez-vous calculé le coût d'un accident du travail ou de l'absentéisme ? Et savez-vous que **les coûts indirects sont 4 à 5 fois plus élevés ?**

En effet :

- vous devez remplacer votre salarié absent et cela engendre des frais (intérim, sous-traitance),
- votre production souffre de l'absence de ce salarié et cela engendre une perte de revenus,
- ce contretemps peut générer des tensions avec vos clients, voire même vous faire perdre un client,
- votre taux de « cotisation AT à la CNAMTS » dépend du coût de l'accidentologie connue pour votre activité,
- en tant qu'employeur, vous êtes responsable de la santé et de la sécurité de vos salariés et en cas d'accident, il existe un risque juridique pour vous.

Humaines, sociales, économiques, judiciaires, **les conséquences peuvent peser lourdement sur votre entreprise.** D'où l'importance de la prévention pour vous et vos salariés.



DÉCOUVREZ DANS CE GUIDE
tous les conseils pour vous permettre de
préserver votre santé et celle de vos salariés.

Mieux vaut prévenir que souffrir !

Les accidents du travail et maladies professionnelles les plus fréquents dans votre métier :

ACCIDENTS DU TRAVAIL

47%

concernent les membres supérieurs (y compris les mains et les doigts)

29%

sont des blessures superficielles et plaies ouvertes

19%

sont des pathologies du dos

MALADIES PROFESSIONNELLES

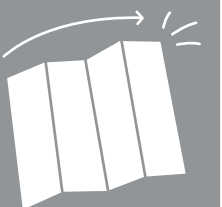
92%

sont des troubles musculo-squelettiques

Analyse de la sinistralité des AT/MP de l'assurance maladie (données 2015).

... Apprenez à les déjouer.

Dépliez ce document et affichez votre tableau de prévention :



ainsi, vous et vos employés, aurez en permanence sous les yeux de bonnes recettes pour préserver votre santé.





Bien connaître les risques...

pour mieux s'en préserver !

LES GESTES DE VOTRE MÉTIER	LES RISQUES ASSOCIÉS	LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE
Utiliser une machine-outil sur une table • Charger la machine • Guider la pièce • Ranger la pièce • Nettoyer la machine	■ Ponceuses, dégauchisseuses, raboteuses, scies circulaires... peuvent provoquer des coupures ■ La projection d'un élément peut provoquer la perte d'un œil ■ Les vibrations peuvent provoquer des altérations dans les tendons, les muscles et les articulations ■ L'utilisation de machines bruyantes peut provoquer la diminution de l'acuité auditive ■ Les poussières de bois peuvent provoquer des allergies respiratoires et des conjonctivites	■ Utiliser systématiquement les accessoires de protection de la machine ■ En fin de passe, tirer plutôt que pousser la pièce ■ Ranger les zones de travail ■ Porter des vêtements ajustés qui ne seront pas happés par la machine ■ Porter ses équipements de protection contre le bruit ■ Porter un masque de protection respiratoire ■ Nettoyer la zone de travail par aspiration
Charger/décharger un camion. Ranger un stockage	■ La manipulation répétée de pièces de bois peut engendrer des troubles musculo-squelettiques	■ Plier les genoux pour porter les charges ■ Porter ses équipements de protection ■ Ranger les zones de chargement ■ Effectuer ces travaux le soir quand les muscles sont chauds et pas "à froid" le matin ■ Utiliser les engins chaque fois que c'est possible
Manipuler des charges lourdes • Pièces de bois • Matériel encombrant	■ Peut engendrer des pathologies du dos ■ Ces objets peuvent également écraser les doigts et les pieds ■ Les bras levés pour soulever et mettre en place la menuiserie, peuvent provoquer des problèmes dans le dos et dans les épaules	■ Porter ses gants pour éviter les échardes ■ Utiliser les outils de levage et de préhension ■ Ranger les zones de travail ■ Appliquer les techniques de levage de charge en sécurité ■ Plier les genoux pour porter les charges
Travailler sur un chantier • Poser un parquet • Poser un meuble et une menuiserie • Traiter des poutres en place	■ Les moisissures contenues dans le bois peuvent engendrer des maladies pulmonaires ■ Les produits peuvent provoquer des allergies, des maladies de la peau (dermites, eczémas) et de l'appareil respiratoire, ainsi que des intoxications ■ Frapper avec la paume de la main peut entraîner des hématomes ou des fractures	■ Porter ses genouillères ■ Utiliser les outils de levage et de préhension ■ Ne pas utiliser sa main ou sa paume comme un marteau pour caler une pièce ■ Porter son masque de protection respiratoire (adapté au produit)

À RETENIR : LES BONS GESTES

